

Département
Du Nord

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement
De CAMBRAI

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 12 DECEMBRE 2022**

Canton

De CAUDRY

Date de la convocation : 02/12/2022

Date d'affichage de l'avis : 02/12/2022

Commune de
HAUSSY

Nombre de Conseillers

En exercice	19
Présents	14
Absents	05

59294

Tél. 03.27.72.03.70

E-mail : haussy.mairie@orange.fr

<u>DONT</u> Procurations	02
<u>DONC</u> Votants	16

L'an deux mil vingt-deux, le douze décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BOUCLY, Maire.

Etaient présents : M. BOUCLY Jean-Marc, Maire, Mme LEVREZ Hélène, M. GRESSIEZ Bertrand, Mme NECENDRE Mireille, M. LOINTIER Gérard, Adjoint, Mme LEVEQUE Maryse, M. CYHANYK Michel, M. BUISSET Henri, Mme PLACE Gwenaëlle, Mme CANONNE Marie-Laure, Mme BADOR Sandra, M. ROGER Benoît, M. MENARD Nicolas, M. SUEUR Sébastien, Conseillers municipaux.

Avaient donné procuration : Mme PAVOT Fabienne à Mme Maryse LEVEQUE,
Mme COUSIN Angélique à Mme CANONNE Marie-Laure

Étaient absents : Mme PAVARD Valérie, M. DELACHE Frédéric, M. FERREIRA DE ALMEIDA Frédéric

Secrétaire de séance : M. ROGER Benoît

QUESTION N° 1 : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 5 -

Monsieur le Maire rappelle l'historique du dossier du transfert des terres du CCAS à la Commune, validé par délibération des deux entités en avril 2021.

L'acte notarié a enfin pu être signé le 30 novembre pour le transfert des biens du CCAS à la Commune (vente à l'euro symbolique).

De ce fait, des opérations budgétaires et comptables doivent être réalisées avant la fin du mois de décembre 2022.

Il y a donc lieu d'ouvrir des crédits au chapitre 041 (opérations d'ordre)

En Dépenses d'investissement au 2118 60 138.87 €

En Recettes d'investissement au 1326 60 138.87 €.

Par ailleurs, d'autres opérations devront être passées au chapitre 21 article 2118 pour payer les frais d'acte ainsi que l'euro symbolique, mais les crédits inscrits au budget primitif 2022 sont suffisants.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, VOTE, A L'UNANIMITE LA DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 5 DE L'EXERCICE 2022 :

Chapitre 041 (opérations d'ordre)

En Dépenses d'investissement au 2118 60 138.87 €

En Recettes d'investissement au 1326 60 138.87 €.

QUESTION N° 2 : DEVIS ETUDE DE FAISABILITE SALLE DE SPORTS

Monsieur le Maire expose que dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Energétique, il est urgent de se pencher sur un projet important pour la Commune.

Un devis d'honoraires a été fourni par le cabinet DUFOUR ARCHITECTURE pour une étude de faisabilité en vue de la réalisation d'une salle de sports, qui comprend :

- L'analyse des contraintes réglementaires, architecturales et urbaines
- L'esquisse programmatique avec plan et schéma fonctionnel
- Le schéma d'aménagement
- Le tableau des surfaces
- L'analyse économique
- La remise de documents sur support papier et sous forme d'un fichier au format PDF pour un montant de 5 184 € TTC

Monsieur le Maire estime qu'il est temps de lancer cette étude afin de pouvoir monter les dossiers de subventions en 2023.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA MAJORITE DES MEMBRES PRESENTS, DECIDE DE NE PAS DONNER SUITE POUR LE MOMENT A CE DEVIS ET SOUHAITE DE MENER UNE ETUDE EN INTERNE SUR LE REEL BESOIN DUNE SALLE DE SPORTS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE.

QUESTION N° 3 : POINT FINANCIER

Madame l'Adjointe aux finances présente le point financier de l'exercice 2022 qui touche à sa fin.

Globalement, les crédits ont été bien prévus et les réalisations sont conformes aux prévisions sauf sur quelques articles non maîtrisables (exemple : réfection de toitures suite à tempête, réfection du parapet suite à accident de la circulation,)

A la date du 12 décembre 2022 :

Les dépenses réalisées s'élèvent à :

EN INVESTISSEMENT :	604 950.63 €	CREDITS OUVERTS	1 272 481.83 €
EN FONCTIONNEMENT :	1 008 231.26 €	CREDITS OUVERTS	1 311 075.59 €

Les recettes réalisées s'élèvent à :

EN INVESTISSEMENT :	893 585.72 €	CREDITS OUVERTS	1 272 481.83 €
EN FONCTIONNEMENT :	1 245 936.68 €	CREDITS OUVERTS	1 311 075.59 €

La balance provisoire à ce jour montre un excédent de fonctionnement de 237 705.42 € et un excédent d'investissement de 288 635.09 € mais des factures sont encore en instance tant en investissement qu'en fonctionnement ainsi que des recettes qui seront perçues d'ici fin décembre.

Les subventions pour la maison de santé ont été perçues à hauteur de 579 763.66 € sur 2021 et 2022, il reste 239 003.20 € à recevoir sur les 839 624 € obtenus. Pour le mille club, il reste 50 514.50 € à recevoir sur les 72 164 € obtenus.

QUESTION N° 4 : **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur Benoit ROGER fait part d'une demande qu'il a eue d'un commerçant souhaitant installer un distributeur de pizzas sur la Commune. Il propose de le recevoir afin d'en savoir un peu plus. Monsieur le Maire attire l'attention sur le fait que ce genre de machine est très énergivore ...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

LE MAIRE,

Jean-Marc BOUCLY